

FICHE DE POSTE A CONTRAINTES PARTICULIERES
en section CERTIFICAT POLYNESIEN d'APTITUDE PROFESSIONNELLE
GESTION ET EXPLOITATION EN MILIEU MARIN
Rentrée scolaire 2024 au CETAD de Paopao

CONTEXTE :

Les CPAP sont implantés en CETAD qui est lui-même rattaché à un Collège situé sur un archipel éloigné. Le CPAP est un diplôme de niveau 3. Le référentiel pour l'enseignement général est celui du CAP. Par ailleurs, l'enseignant(e) devra s'appuyer sur le référentiel du CPAP GEMM de 2020.

Le titulaire du CPAP GEMM exerce ses activités professionnelles dans les champs suivants :

- pêche lagonaire ;
- tourisme lagonaire ;
- aquaculture ;
- maintenance du moteur marin, des coques et des équipements.

Au cours de la formation, l'élève prépare une certification du domaine maritime en plus du diplôme du CPAP, à savoir le CPL (certificat de pilote lagonaire).

CONDITIONS D'EXERCICE :

- L'équipe pédagogique est très réduite, l'éloignement est à prendre en compte ;
- Le CPAP se déroule sur 2 années ;
- Le CPAP GEMM est jumelé avec le CPAP PMH (Petite et moyenne hôtellerie) ;
- L'enseignant devra assurer ses cours avec un groupe de 12 élèves qui sera composé de 2 niveaux (1^{ère} et 2^{ème} année) ;
- L'enseignant PLP 4530 (spécialité maintenance nautique) devra aussi mettre en œuvre les enseignements suivants :
 - Pêche lagonaire
 - Aquaculture (seul ou avec le professeur de SVT du collège)
 - Tourisme lagonaire tels que décrits dans le référentiel du CPAP GEMM.

Le candidat doit être titulaire du permis bateau « côtier » à minima. La détention du CPL/CPL PCM serait un atout pour enseigner au sein de cette formation. Une mise à niveau sera proposée pour pouvoir enseigner en section CPAP GEMM.

CANDIDATURE :

- > Dossier de candidature, CV et lettre de motivation à envoyer aux adresses suivantes : mvt.brh2@education.pf et doi@education.pf au plus tard le 5 juin 2024.
- > Un entretien sera prévu le 7 juin 2024 pour les candidatures retenues.